

**Référence du concours** (session 2025) :

*Corps* : IGE

*Nature du concours* : externe

*Branche d'activité professionnelle (BAP)* : G – Patrimoine logistique

*Emploi type* : G2A42 – Chargé-e de la maintenance et de l'exploitation du patrimoine immobilier

*Nombre de postes offerts* : 1

*Localisation du poste* : DPL - Arras

**Définition et principales caractéristiques de l'emploi type sur internet :**

▪ <https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/referens/>

**Activités essentielles :**

Secondier le Directeur du Patrimoine et de la Logistique dans les missions stratégiques et projets transversaux des trois services.

Sous l'autorité du Directeur du Patrimoine et de la Logistique et en qualité de Responsable du service Patrimoine assurer le pilotage de l'ensemble des missions du service, notamment la conduite de projets permettant la mise en œuvre de la politique immobilière durable de l'établissement.

Manager, organiser et coordonner les activités du service patrimoine

Assurer ou faire assurer les conduites d'opérations

Participer à la définition d'appels d'offres et assurer leur suivi

Piloter ou réaliser les études techniques préalables

Décliner les enjeux de développement durable dans les opérations immobilières

Élaborer, justifier et contrôler l'exécution des budgets prévisionnels des projets

Définir les modalités de contractualisation avec les prestataires extérieurs des opérations de travaux

Conduire ou réaliser les études de conception des ouvrages ; gérer ou suivre l'exécution des travaux

Renseigner les indicateurs et les bases de données de gestion de l'activité

Assurer le pilotage des marchés et contrats associés (marché global de performance énergétiques ; marché d'entretien et de maintenance)

Mettre en place des tableaux de bords et des indicateurs de suivis

Rédiger ou faire rédiger les cahiers des charges des opérations en lien avec le plan pluriannuel de maintenance et d'entretien, assurer la conduite des travaux

Assurer le suivi technique, réglementaire et opérationnel du marché global de performances énergétiques.

Etablir les études de faisabilité technico-financières, les audits et bilans

Savoir organiser, étudier, planifier, contrôler et réceptionner les travaux et prestations correspondantes.

Proposer et justifier les budgets prévisionnels associés, en assurer l'exécution.

Renseigner les indicateurs et bases de données de gestion patrimoniale.

Préparer et rédiger les dossiers techniques (programmes techniques, cahiers des clauses techniques particulières, dossiers d'appel d'offres, missions de contrôles techniques, coordination SPS, diagnostics techniques, ...).

Coordonner et suivre la phase d'exécution des travaux des prestataires externes.

Se tenir informé de l'évolution des techniques et normes du bâtiment, et entretenir une documentation technique spécialisée, dans le cadre d'une veille technique et réglementaire.

**Compétences requises :**

- Méthodologie de conduite de projet

- Réglementation en matière de construction
- Techniques des différents corps de métiers du bâtiment
- Réglementation sécurité incendie
- Commande publique
- Techniques de négociation
- Piloter un projet
- Savoir gérer son activité dans un calendrier et un cadre de gestion complexe
- Expliciter les besoins et les prioriser
- Assurer la maîtrise d'ouvrage
- Animer un réseau / un groupe
- Savoir rendre compte
- Savoir rédiger des notes, des dossiers d'analyses techniques et financières et des comptes rendus
- Gérer un budget
- Passer un marché et suivre son exécution
- Capacités managériales
- Établir des diagnostics
- Gérer les situations d'urgence

### **Environnement et contexte de travail :**

La direction du Patrimoine et de la Logistique se situe à Arras, elle est composée de trois services (Patrimoine, Logistique, Imprimerie) pour un total de 29 agents dont 12 au service Patrimoine.

Les missions du poste s'exercent au sein du service Patrimoine.

Le patrimoine de l'Université d'Artois correspond à environ 120 000 m<sup>2</sup> de surface hors œuvre nette, implanté sur 7 sites et dans 5 villes (Arras, Béthune, Lens, Liévin et Douai).

Déplacement sur l'ensemble des sites avec véhicule de service (permis B exigé)